

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/421 F /2022-2023 POUR

LA FOURNITURE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX

DE L'HOPITAL COMMUNAL D'ITABA

Date de Publication : 22.06./2023

Date d'ouverture des offres : 11.07./2023

**1. Objet**

« Le Maître de l'Ouvrage » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de matériels et équipements biomédicaux de l'hôpital communal d'ITABA.

**2. Financement du marché**

« La Commune ITABA a obtenu du FONIC, le financement pour la réalisation du projets de développement. Une partie de ce financement accordé au titre d'exécution des projets sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de fourniture de matériels et équipements biomédicaux de l'hôpital communal d'ITABA.

**3. Mode de passation du marché**

La passation du Marché est conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions, juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

**5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7heure 30 à 15heure 30, heure locale à l'adresse ci-après : Commune ITABA, bureau numéro 5.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de :

-Cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) non remboursables, versés sur le compte n° 53106 ouvert à la coopec ITABA au nom de la commune ITABA.

-Cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) non remboursable, versés sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la république du BURUNDI (BRB).

## 6. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 7. Délai d'exécution

L'ensemble des fournitures sont à réaliser dans un délai maximum de 90 jours calendaires.

## 8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres<sup>1</sup>.

Les offres sous pli fermé parviendront au chef-lieu de la commune, bureau du secrétariat communal au plus tard le ..... /..... /2023 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour " la fourniture de matériels et équipements biomédicaux de l'hôpital communal d'ITABA "relatif au marché n°DNCMP/...../ F /2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 11/07 /2023 à 10heures 30 minutes.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de Deux Millions de Francs Burundais (2.000 000 FBU).

Les offres seront ouvertes le 11/07 /2023 à 10heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>2</sup> au plus tard le 11/07 /2023 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date limite sera rejetée à l'ouverture des offres.

## 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle UMVA de la commune ITABA qui se situe devant les bureaux de la commune en date du 11/07 /2023 à 10 heures 30 minutes.

## 10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

### a) Au niveau administratif

1. La garantie de soumission de Deux Millions de Francs Burundais (2.000.000 FBU), délivrée par une banque agréée et établie conforme au modèle en annexe ;
  2. Un certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
  3. Une copie du registre de commerce ;
  4. Les statuts de l'entreprise (s'il s'agit de personne morale) ;
  5. Avoir l'Adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
  - 6) La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
  - 7) Une attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
  - 8) Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR et en cours de validité;
  - 9) Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal commerce en cours de validité;
  - 10) Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché.
- II) Autorisation de vente des équipements Biomédicaux délivrée par le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le SIDA

b) Pour l'offre financière

- 1°) Le bordereau des prix unitaires (en cas de différence constatée entre les prix en chiffres et en lettres, seuls les prix en lettres feront foi) ;
- 2°) Le devis quantitatif et estimatif ;
- 3°) L'acte de soumission conforme au modèle en annexe ;

**NB** : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse, conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

**11. Critères d'évaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

**12. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot

Fait à ITAB, le 21/06/2023, l'Administrateur Communal

*NYANDWI Domitien*

**La Personne Responsable des Marchés Publics/son délégué**

*PO. KANTUNGAKO Cléphas  
Conseiller Chargé des Questions  
Économiques, Développement  
et des Statistiques*

